

# Assemblée générale annuelle 2021 Association des propriétaires du lac Perreault et du lac Fin

COMPTE RENDU

29 août 2021

10 h

5214, CHEMIN DU LAC PERREULT

RÉUNION ORGANISÉE PAR	Conseil d'administration de l'Association des propriétaires du lac Perreault (APLPF)
TYPE DE RÉUNION	Assemblée générale annuelle de l'APLPF
ANIMATEUR	Patrice Bergeron, président du Conseil d'administration de l'APLPF
PARTICIPANTS	37 personnes, provenant des 65 chalets du Lac Perreault et des 6 du Lac Fin.

## ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'Assemblée
  - 1.1. Mot de bienvenue
  - 1.2. Adoption de l'ordre du jour
  - 1.3. Invité : M. Guy Germain Maire et Shirley Drouin conseillère municipalité St-Ubalde
  - 1.4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 23 août 2020
2. Présentation
  - 2.1. Présentation du rapport du président
  - 2.2. Rapport des activités de l'année 2020-2021
  - 2.3. Présentation des résultats financiers 2020-2021
  - 2.4. Présentation suivi # 242 et prochaines étapes
  - 2.5. Présentation du rapport sur qualité de l'eau et présence de cyanobactéries
3. Période de questions
4. Conseil d'administration
  - 4.1. Élections
5. Autres sujets
6. Fin de l'Assemblée
7. Remerciements
8. Levée de l'Assemblée

## Compte rendu

### 1- Ouverture de l'assemblée

#### 1.1. Mot de bienvenue

Le président du Conseil d'administration, Patrice Bergeron, ouvre la réunion à 10 h. Il souhaite la bienvenue à tous les propriétaires et résidents présents et invite chacune des personnes à se présenter.

#### 1.2. Adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour remis au début de l'Assemblée (précédemment transmis par courriel). Sur proposition de Chantal Germain, appuyée par Huguette Simard, l'ordre du jour est adopté tel que présenté.

### **1.3. Invité : M. Guy Germain et Madame Shirley Drouin**

Le président présente à l'Assemblée M. Guy Germain **maire de St-Ubalde**, qui nous entretiendra de la question des fosses septiques, et sur la protection des lacs via le règlement # 242.

Des sujets d'intérêt pour l'ensemble des propriétaires et résidents.

Monsieur Germain informe les participants que la municipalité de St-Ubalde est **une pionnière au Québec suite à l'adoption du règlement # 242**. Les travaux ont duré plus de 4 ans entre tous les intervenants afin d'offrir un bon règlement pour la protection des lacs. Il fallait être équitable pour l'ensemble des lacs malgré plusieurs enjeux différents entre les lacs.

Monsieur le maire explique également un **nouveau projet** pour la municipalité avec la mise en place d'un nouveau **comité pour la gestion et l'encadrement des fosses septiques** sur le territoire de la municipalité. Il indique qu'il y a 729 fosses septiques sur le territoire de la municipalité et le comité verra à faire des recommandations pour le processus de certification de conformité, évaluation et contrôle, etc. donc un comité important avec plusieurs enjeux à venir.

Monsieur Bergeron informe les membres que **Madame Sonja Behmel participera** et collaborera aux **travaux du comité** des installations septiques.

De plus, Monsieur Bergeron rappelle à tous qu'il y aura des élections municipales en 2021 et de l'importance d'aller voter le 7 novembre prochain.

Il remercie Monsieur Germain et Madame Drouin pour leur présence et leur participation.

### **1.4. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 23 août 2020**

À l'invitation du président, Cynthia Sheehan, secrétaire de l'Assemblée, présente un résumé du procès-verbal déjà transmis par courriel aux membres. Sur proposition de Gisèle Fiset, appuyée par Christiane Hamel, le procès-verbal est adopté tel que présenté.

## **2- Présentation**

### **2.1. Présentation du rapport du président**

Le président fait état des **contacts** de l'Association avec la **municipalité** et avec les **autres associations des lacs sur** le territoire de la municipalité de St-Ubalde. Il indique la satisfaction de l'association de la mise en place du comité des fosses septiques par la municipalité et de la présence de Sonja.

Monsieur Bergeron rappelle qu'il y a de plus en plus de marcheurs ou de coureurs sur la route autour des lacs et il remercie ceux qui **ralentissent leur vitesse** au contact de ceux-ci.

En terminant, il désire remercier l'engagement des administrateurs et leur dévouement envers la protection des lacs.

- 1) Dorénavant les paiements, choisissant de mettre fin à ces tests permettant de connaître la qualité des eaux. L'Association a choisi de poursuivre ces tests à ses frais, estimant que la surveillance des

lacs est essentielle.

## **2.2. Rapports des activités de l'année 2017-2018**

Le président, Monsieur Bergeron présente le rapport des activités pour l'année écoulée.

Il y a eu 6 rencontres avec la municipalité et intervenants du milieu pour le règlement # 242. De plus, Monsieur Bergeron indique qu'il y a eu une entente avec la municipalité afin de présenter les demandes budgétaires en octobre lors de la préparation budgétaire de la municipalité.

Il y a eu 5 rencontres avec la conseillère des lacs et 5 autres rencontres avec le regroupement des associations des lacs de St-Ubalde.

Il y a eu 8 réunions du conseil d'administration durant la dernière année.

Il y a eu 2 rencontres avec le directeur de la voirie de la municipalité et la réception d'un rapport d'évaluation de la calvette.

L'association a tenu 1 activité de distribution d'arbres et arbustes et 40 propriétaires ont pu bénéficier de cette distribution.

Des tests d'eau ont été effectués sur les 2 lacs au cours de la dernière année.

L'acquisition d'équipement soit une sonde multi paramètres.

Il remercie Nicole Gauthier et Normand Collins, résidents du lac Fin, qui ont accepté de mettre leur pédalo à la disposition du comité pour effectuer les tests d'eau sur ce lac. Les tests d'eau se sont poursuivis pour les lacs Perreault et Fin.

## **2.3. Présentation des résultats financiers 2017-2018**

Huguette Simard présente les états financiers de l'Association (feuille transmise aux personnes présentes). Les cotisations des membres se sont élevées à 1040 \$, soit une légère diminution depuis l'année dernière. La rénovation des bancs a accaparé la plus grande part des déboursés de l'ordre de 426,02\$. L'excédent des recettes et des déboursés s'élève à 1 146,61 \$.

Le solde restant s'élève à 3 653 ,52 \$

## **2.4. Présentation du suivi du règlement # 242 et prochaines étapes**

Monsieur Bergeron présente les démarches et travaux qui ont été faits pour l'adoption du règlement # 242 qui vient protéger les lacs de la municipalité de St-Ubalde. Il explique l'ensemble des efforts et discussions depuis 4 ans afin d'avoir un règlement de protection.

Le président invite les propriétaires à inscrire et enregistrer leurs embarcations, car présentement l'enregistrement a été faible ; seulement 40 vignettes ont été distribuées.

De plus, l'affichage sera installé afin de sensibiliser les riverains à l'importance de la protection des lacs.

## **2.5. Présentation du rapport sur qualité de l'eau et présence de cyanobactéries**

Madame Sonja Behmel informe l'Assemblée de l'état des eaux des lacs Perreault et Fin, en mentionnant que des tests d'eau sont effectués depuis dix ans pour le premier lac et depuis six ans pour le second. Cela signifie la réalisation de 10 tests de transparence et de trois tests plus approfondis servant à mesurer la chlorophylle de type A, les algues microscopiques et le phosphore.

Durant la pandémie, ces tests n'ont pu être analysés, car les laboratoires n'étaient pas disponibles.

Madame Behmel présente une sonde que l'association a achetée afin d'effectuer une nouvelle catégorie de test pour compléter l'étude effectuée par l'association.

Madame Behmel fait une présentation du constat des résultats des tests.

## **3. Période de questions**

Un membre demande une recommandation pour des produits d'entretien ménager ou de lessives en respect à l'environnement.

Madame Behmel recommande les produits à certification « Écologo », car pour qu'un produit obtienne cette certification, de nombreux critères sont évalués.

## **4. Conseil d'administration**

### **4.1. Élections**

Le président Patrice Bergeron mentionne que quatre postes sont à pourvoir au Conseil d'administration de l'Association à la suite de la fin des mandats de deux ans de Huguette Simard, Cynthia Sheehan et Rénald Lessard.

Considérant qu'il n'est pas en élection alors Monsieur Bergeron propose qu'il agisse comme président d'élection.

La proposition est proposée par Jean-François Coté et appuyée par Germain Houde.

Le président d'élection explique aux membres présents qu'il y a une période de mise en candidature et que cette période était du 9 au 22 août 2021.

Les mises en candidatures reçues durant cette période sont :

**Madame Chantal Cimon, Madame Marie Eve Jacob et Monsieur Rénaud Lessard.**

Considérant que le nombre de candidatures est égal au nombre de postes à pourvoir alors le président d'élection déclare élus pour un mandat de 2 ans, Mesdames Cimon, Jacob et Monsieur Lessard.

Monsieur Bergeron désire remercier Madame **Cynthia Sheehan** de son implication pendant 2 ans comme administratrice.

De plus, Monsieur Bergeron rend hommage à **Madame Huguette Simard** pour son implication de 8 ans au conseil d'administration surtout comme trésorière et il souligne également la justesse et la pertinence des commentaires lors de ses interventions au conseil d'administration.

.

## **5. Autres sujets**

Madame Christiane Hamel indique aux membres présents qu'il y a désormais un **groupe Facebook** annonces classées afin d'offrir à ceux qui ont des objets à vendre ou à donner un lieu d'échange.

## **6. Fin assemblée**

Devant le temps qui file plus rapidement que prévu, le président met rapidement fin à la réunion.

## **7. Remerciements**

Monsieur Bergeron désire remercier les membres présents pour cette assemblée.

## **8. Levée de l'Assemblée**

Sur proposition de Madame Pierrette Tremblay, appuyée par Huguette Simard, l'Assemblée est levée à 12h22.